© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Comment réagir ?

Par Profil supprimé Postée le 21/03/2012 10:37

> bonjour, pour essayer de faire court ; mon fils de 17 ans fume du cannabis depuis 3 ans. Il vit à la maison. Malgré l'interdiction formelle de fumer sous notre toit, il continu sans s'en cacher (bang dans sa chambre et autre objet). Comment dois-je réagir face à ces provocations ? Il agit comme si il ne m'entendait pas ou s'en contre fichait. Dois-je tout jeter comme je l'ai déjà fait ? encore et encore ? Dois-je l'en avertir ? Sa chambre est un cloaque.

Mise en ligne le 22/03/2012

Bonjour,

Votre fils semble peu se soucier des règles et limites que vous avez posées au sein de votre maison. Malgré l'interdit, il fume et laisse visible les objets servant à sa consommation de cannabis… Il nous est difficile de vous dire si oui ou non vous devez jeter ce que vous trouvez. En effet, il semble nécessaire d'avoir avec lui une discussion sur ce qu'il est en train de vous montrer : provocation ou manifestation d'un mal être ?

Le fait que ce soit quelque chose de répétitif peut trouver un sens pour vous comme pour lui. Il ne s'agit pas là de « seulement » jeter les objets mais de lui faire comprendre que vous êtes au courant, que vous n'êtes pas d'accord avec sa consommation et que des décisions seront prises en conséquence.

Puisque vous ressentez des difficultés avec votre fils, nous vous conseillons de prendre contact avec un professionnel. Les centres en addictologie proposent des rendez-vous pour les parents de jeunes consommateurs. Médecin, psychologue ou travailleur social peuvent vous aidez à vous positionner et réfléchir à ce que votre fils est en train de vivre. Vous trouverez une adresse proche de chez vous dans notre rubrique « **Adresses utiles** ».

Pour une aide générale dans la relation parent-adolescent, vous pouvez joindre **Fil Santé Jeunes** au 32 24 (prix d'une communication normale depuis un poste fixe). Ce service dispose de permanences dans différentes villes, n'hésitez pas à les contacter.

L'objectif dans les deux cas est de pouvoir prendre un temps pour vous, avec un tiers neutre, d'exprimer ce que vous êtes en train de vivre, ce que vous ressentez, être conseillé(e/s) et accompagné(e/s) au mieux. Un climat de tension peut s'installer et détériorer votre relation notamment lorsque l'incompréhension prend place. Nous vous conseillons donc de bien vous entourer.

Bien à vous.